Charlie Hebdo porte plainte pour des menaces de mort après sa «une» sur Tariq Ramadan

06/11/2017 à 17h35

Charlie Hebdo « dépose plainte » à la suite des menaces de mort diffusées sur les réseaux sociaux, a annoncé lundi 6 novembre le dessinateur Riss, directeur de la publication de l'hebdomadaire. En cause : un dessin représentant l'islamologue Tariq Ramadan, visé par deux plaintes pour viol, le pantalon déformé par un énorme sexe en érection, proclamant : «Je suis le 6e pilier de l'islam».

> *Il juge «étonnant qu'après tout ce qui s'est passé depuis deux, trois, quatre ans, il y ait encore des réactions aussi violentes, des appels au meurtre».*

S'exprimant sur les messages de haine et les menaces adressées à Charlie Hebdo, Riss a déclaré qu'ils n'avaient « *jamais vraiment cessé*». «*Mais c'est vrai que, parfois, il y a des pics où on reçoit sur les réseaux sociaux des menaces de mort explicites : c'est le cas, une fois de plus* a-t-il ajouté. *C'est toujours difficile de savoir si ce sont des menaces sérieuses ou pas, mais par principe, on les prend au sérieux et on dépose plainte.* »

«*On n'accepte pas d'être traité de cette manière-là. Il y a une ligne rouge à ne pas franchir* », a poursuivi Riss. «*Menacer de mort quelqu'un, ce n'est ni autorisé dans la rue, ni dans un journal, ni nulle part, c'est 'poursuivable'* », a-t-il ajouté, déplorant ces «*bouffées de haine*».